

Nauvells, 6 février 08

Mon cher maître,

Je comptais aller à Toulouse le  
mois passé, je comptais y aller ce mois  
ci, et je me vois forcé de renvoyer  
à cause de travaux imprévus, mon  
voyage au mois prochain. Je vous  
enverrai donc d'ici quelques jours les  
ouvrages que vous avez bien voulu me  
prêter et dont j'ai fait grand profit.  
Si cela ne vous faisait rien je garderais jusqu'à  
mon voyage de mai, le volume de la "Tradition  
en Poitou," dans lequel je voudrais prendre  
la belle étude de Boissonnade sur la Corporation.



Je vous remercie d'avoir bien voulu  
m'introduire à la S<sup>te</sup> des Lettres, S. L. A. de Roch  
dont j'ai été reçu membre. Je profite de  
votre fonds de la bibliothèque. Les manoirs et les



provis Verbans, ont dya un ty grand intérêt. Je  
recueille à present dy notes sur ce que je pourrai  
voir d'intéressant aux beaux jours, dans mon  
Canton et dans les environs. Seulement c'est  
bien difficile de faire quelque travail sérieux avec  
mon inexpérience — malgré toute la bonne  
volonté que je me sens et toute la profondeur  
de choses que l'on pressent dans ce pays.

Où en est le recueil de la Tradition en Roussillon que  
devait publier la Sr<sup>e</sup> de L. de Rodz. Je voudrais  
bien voir être de quelque utilité pour ce travail.  
Dispos de moi.



Vous m'avez promis, mon cher maître,  
de me montrer le meson de Toulouse à  
mon prochain voyage. Je ne l'oublie pas. Mais  
je crains d'abuser de votre obligeance.

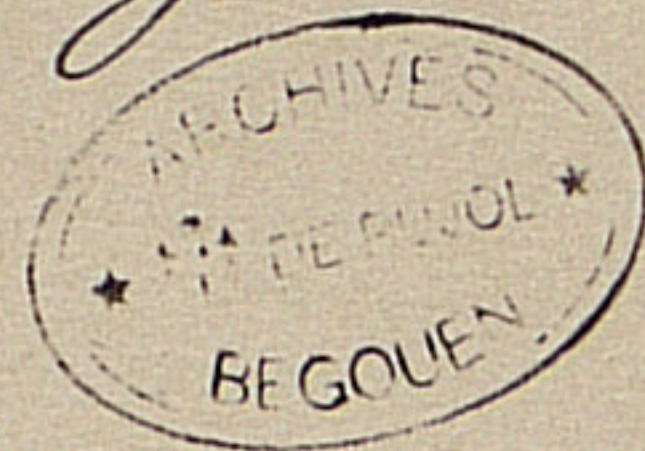
Je vous quitte en vous présentant mes  
respectueuses salutations.

J. Bourzès



leur au écrit - 3 Dec.  
recommande de Moulun  
nov 1907  
Joseph Bourrilly

Juge de Paix  
Licencié en Droit



FBC. 8.6. 1(a)

Naucelle (Aveyron)